

## **COVID 19 – Bas-Rhin**

**Comité de Pilotage - Stratégie des tests PCR  
Préfecture / ARS DT du Bas-Rhin**

**Mardi 2 juin 2020 de 16 heures à 17 heures 10  
Conférence Téléphonique**

**Compte-Rendu – Dr G. KIEFFER-DESGRIPPES**

### **RAPPEL**

Conformément à la doctrine nationale, les Préfectures et les Directions Territoriales des Agences Régionales de Santé sont chargées de mettre en place le déploiement de capacités de tests de dépistage (PCR) dans les départements.

**Un comité de pilotage sur la Stratégie des tests PCR dans le département du Bas-Rhin a été mis en place le 20 avril 2020.**

**Ce Copil, co-présidé par la Direction Territoriale du Bas-Rhin de l'ARS Grand Est et la Préfecture du Bas-Rhin, associe :**

- Le Conseil Départemental 67,
- Les représentants :
  - ✓ Du Groupement Hospitalier Territorial n° 10,
  - ✓ Des biologistes,
  - ✓ Des libéraux,
  - ✓ Et des ESMS (*Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux*).

Ledit Copil a pour **objectifs** :

- **De traiter le sujet du dépistage dans l'ensemble de ses cibles,**
- **De penser sa mise en œuvre et son suivi.**

Il s'agit de la septième réunion du Comité.

## ETAIENT (ENTRE AUTRES) PRESENTS :

---

***Pour l'ARS Grande Est :***

**Madame Stéphanie JAEGGY**, Directrice Territoriale adjointe du Bas-Rhin

**Madame Adeline JENNER**, Directrice Territoriale du Bas-Rhin

***Pour la Préfecture du Bas-Rhin :***

**Madame Josiane CHEVALIER**, Préfète du Bas-Rhin et de la région Grand Est

***Pour la CPAM du Bas-Rhin :***

**Madame Marie-Paule GLADY**, Sous-directrice

***Pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin :***

**Madame Valérie QUIETY**, Mission aménagement, développement et emploi et Directrice par intérim du laboratoire départemental d'analyses

***Pour l'Ordre des Médecins :***

**Monsieur le Docteur Jean-Marie LETZELTER**, Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Bas-Rhin

***Pour les URPS :***

**Madame le Docteur Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES**, Présidente l'URPS ML Grand Est

***Pour les EHPAD et ESMS :***

**Madame Anne-Caroline BINDOU**, Directrice du Sonnenhof (*personnes handicapées et âgées*)

***Pour les infectiologues :***

**Monsieur le Professeur Yves HANSMANN**, Professeur des Universités – Praticien hospitalier (PUPH) – Chef de Pôle Maladies infectieuses et tropicales et médecine interne

***Pour le GHT 10 :***

**Madame Yasmine SAMMOUR**, Directrice du site Nouvel Hôpital Civil et Hôpital Civil de Strasbourg

***Pour la médecine du travail :***

**Madame le Professeur Maria GONZALEZ**, Responsable du service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail des HUS

## COMPTE-RENDU DE SEANCE

---

### I. INTERVENTION DE L'ARS GRAND EST – LES DONNEES STATISTIQUES :

Nous sommes informés du fait que **2 nouveaux indicateurs sont désormais collectés** :

- Le taux d'incidence

- Et le taux de positivité.

**Le taux d'incidence est le nombre de cas positifs (PCR +) pour 100 000 habitants.**

- Au plan national, le taux d'incidence est de 7,3 /100 000.
- Dans le Bas-Rhin, il est de 7,9 pour 100 000
- Dans le Haut-Rhin, de 9,8 pour 100 000.

**Le taux de positivité est le nombre de tests positifs comparé au nombre de tests réalisés.**

- Ce taux est de 1,6 % dans le Bas-Rhin.
- Le RO taux reproduction de base d'un virus est inférieur à 1.

Concernant **les données du contact tracing** :

Au 1<sup>er</sup> juin 2020, 296 personnes patients ont été confirmés depuis le 13 mai et 471 cas contacts

**Madame Marie-Paule GLADY**, Directrice de la CPAM du Bas-Rhin, ajoute que, par jour, on tourne à 10 à 15 patients COVID+. Ce week-end, 10 patients positifs ayant eu chacune entre 2 et 3 contacts. Ils avaient prévu 20 « *personnes contact* » par patient positif, nous sommes, fort heureusement, très loin du compte. Ce qui est très rassurant.

## II. FOCUS SUR LES PUBLICS PRIORITAIRES :

### ▪ EHPAD :

**Madame Stéphanie JAEGGY**, Directrice Territoriale du Haut-Rhin de l'ARS Grand Est, n'ayant pas répertorié suffisamment de résultats d'établissements médico-sociaux, passe la parole à la Représentante du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

**Madame Valérie QUIETY**, Mission aménagement, développement et emploi et Directrice par intérim du laboratoire départemental d'analyses du Conseil Départemental du Bas-Rhin, nous présente les tableaux qui ont été envoyés à Madame le Docteur Laure PAIN, Conseillère Médicale à la Direction Territoriale 67 de l'ARS Grand Est, vendredi soir !

En cumulé dans les EHPADs du Bas-Rhin, 1 187 tests ont été réalisés sur les résidents et 1 120 sur les salariés. Ces tests ont été effectués en « *dépistage massif* » c'est à dire que tous les résidents et tout le personnel d'un même EHPAD sont testés. Ce qui, en fait, n'est pas beaucoup !

Le CD n'intervient que lorsqu'ils sont sollicités par l'établissement.

Ils font entre 100 et 200 tests par jour.

**Madame Stéphanie JAEGGY** pense que c'est dommage qu'ils ne soient pas davantage sollicités.

Elle précise également :

- Qu'il lui semble important d'aborder ce sujet aujourd'hui car l'ARS souhaite réaliser une cartographie des EHPAD avec le statut « *suite au dépistage massif* ». Or, les dépistages massifs n'ont pas encore été réalisés dans tous les EHPAD.
- Que les directeurs d'établissements ont été sollicités mais n'ont pas répondu à l'appel.

Sur les 1 120 tests réalisés, 8 cas positifs de personnel ont été observés. Tous totalement asymptomatiques.

Les salariés étaient très volontaires et ont découvert des positivités qu'ils ne suspectaient pas.

Cette action reste donc à renforcer.

**Madame Anne-Caroline BINDOU**, Directrice du Sonnenhof (*personnes handicapées et âgées*) souhaite savoir si un EHPAD qui n'a eu aucune situation de COVID doit être testé de façon massive ?

Il lui est rappelé que la stratégie est très individuelle ; l'ARS souhaitant un dépistage massif pour permettre aux salariés de bénéficier d'un test PCR.

Toutefois, si les EHPAD refusent (*et ce, pour diverses raisons*), il ne faut pas insister.

Une campagne d'information pourrait être faite pour sensibiliser les directeurs d'établissements.

Les HUS disposent d'équipes mobiles. Tout reste à imaginer. Les équipes se mettent à disposition. Ils ont des machines à tester qui peuvent réaliser jusqu'à 2 000 tests jour alors qu'elles ne réalisent que très peu de tests !

A la question de savoir ce qu'il faut faire des patients asymptomatiques, **Madame le Professeur Maria GONZALEZ**, Responsable du service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail des HUS répond que concernant les personnels médico-sociaux, les sujets asymptomatiques mais testés PCR + doivent subir une éviction de 7 jours (*il n'y a pas de quatorzaine obligatoire*). Ils peuvent même, s'il y a des tensions en personnel dans l'établissement, rester à leur poste.

Le Docteur Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES intervient pour rappeler que c'est très compliqué pour les médecins traitants de ne pas établir d'arrêt de travail à un patient ; notamment à un salarié d'EHPAD qui est PCR +. En effet, agir ainsi est stigmatisant pour ces personnes alors même qu'elles craignent de contaminer les résidents.

**Monsieur le Docteur Jean-Marie LETZELTER**, Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Bas-Rhin, surenchérit et ajoute qu'il existe un risque médico-légal et une plainte possible si un personnel testé positif retourne au travail et contamine des résidents.

Les Membres présents s'accordent sur le fait qu'il faut **une règle simple et que cette règle doit être la même pour tous** :

⇒ **un PCR + = un arrêt de travail de 7 jours**, même si les conditions sont très tendues dans l'établissement.

Le risque existe toutefois que certains établissements refusent les dépistages massifs pour ne pas se retrouver avec du personnel asymptomatique PCR + en arrêt de travail.

C'est un peu la politique de l'autruche...

Un Directeur d'EHPAD témoigne que ces dépistages massifs sont très pertinents et apportent beaucoup sur l'état des lieux de l'établissement.

Le résultat permet les organisations ; le but étant, rappelons-le, de sortir de cette épidémie.

## ▪ AUTRES PUBLICS :

L'ARS revient une nouvelle fois sur les tests ; notamment ceux réalisés par les HUS, qui sont sous utilisés pour expliquer qu'il serait judicieux d'en profiter pour renforcer les dépistages massifs.

A ce propos, il est également rappelé que le Conseil Départemental du Bas-Rhin a lui aussi des moyens de tester davantage.

**Madame Yasmine SAMMOUR**, Directrice du site Nouvel Hôpital Civil et Hôpital Civil de Strasbourg, précise que les équipes mobiles peuvent intervenir sur des populations ciblées, vulnérables et dans les quartiers défavorisés.

Elle confirme à son tour que les capacités de tests ne sont pas utilisées.

**Madame Adeline JENNER**, Directrice Territoriale du Bas-Rhin pense qu'il faut soumettre au COPIL la question de la nécessité de faire davantage de dépistages, en ville dans les QPV (*Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville*), et d'aller vers les populations plus précaires.

**Madame Josiane CHEVALIER**, Préfète du Bas-Rhin et de la région Grand Est, partage cette analyse. Il faut « *mettre le paquet* » dans les quartiers où les personnes ont une difficulté d'accès aux soins où semblent « *moins volontaires* » pour se faire soigner.

**Le Docteur Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES** rappelle à ce sujet que, actuellement, **les cabinets des médecins libéraux sont tous ouverts** et que les salles d'attente « *ne débordent pas* ». De plus, les patients symptomatiques COVID se font très rares. N'est-on pas tout simplement à la fin de l'épidémie ?

On pourrait ainsi faire un « *test* » sur un quartier cible sensible et voir le résultat ? Néanmoins, la question se pose : Doit-on faire des tests pertinents ou utiliser les tests parce qu'il n'y a pas assez de patients et qu'ils sont sous-utilisés ?

**Madame Stéphanie JAEGGY** pense que nous pourrions tester les professionnels de santé.

**Madame le Docteur Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES**, Présidente de l'URPS ML Grand Est, indique que le comité (régional) d'« Experts » a prévu une étude sur les soignants de ville. Il s'agirait toutefois plutôt de tests sérologiques visant à connaître le statut des professionnels de ville.

Nous abordons ensuite la polémique suite au match de foot. 80 jeunes présents au match sont venus se faire tester au Parlement. Selon les résultats, il n'y aurait eu aucun cas positif.

D'ailleurs le Parlement, n'a détecté aucun cas positif depuis son ouverture.

**Madame Yasmine SAMMOUR** rappelle que l'on teste déjà des personnels d'établissements.

**Madame Josiane CHEVALIER** demande s'il y a encore des personnes qui arrivent aux urgences.

**Monsieur le Professeur Yves HANSMANN**, Professeur des Universités – Praticien hospitalier (PUPH) – Chef de Pôle Maladies infectieuses et tropicales et médecine interne, lui répond que le système est en place. Il est efficace et il n'y a pas de signal alarmant.

Il souhaiterait néanmoins savoir si le contact tracing donne-t-il des indications de reprise ?

**Madame Marie-Paule GLADY**, Sous-directrice de la CPAM du Bas-Rhin, nous confirme que le week-end a été de nouveau très calme : en moyenne, en début de déconfinement, on dénombrait 15 « *patients zéro* ».

Ce week-end c'était plutôt 10. On ignore s'il s'agit de soignants.

**Monsieur le Professeur Yves HANSMANN** affirme que cela ne sert à rien de tester à tout va. Le dispositif du contact tracing est fait pour cela et ce n'est pas la peine d'en ajouter.

Selon lui, tous les signaux démontrent à ce jour que c'est la fin de l'épidémie.

**Madame Adeline JENNER** craint quant à elle qu'il pourrait y avoir des trous dans la raquette de personnes qui auraient des symptômes et qui ne consulteraient pas.

**Madame le Docteur Guilaine KIEFFER-DESGRIPPES** précise une nouvelle fois à ce sujet que les médecins ne sont pas débordés et que l'accès aux soins n'est pas problématique aujourd'hui ; sauf, peut-être, elle en convient, pour les personnes en très grande précarité.